

L'attaché de presse

Pour tout savoir sur les coulisses du Parlement de jeunes...



PARLEMENT DES JEUNES

VOL XV / No. 1, le vendredi 27 janvier 2017

15 ANS, ÇA SE FÊTE EN GRAND !



par Méliane Quessy
Éditorialiste

Cette semaine, 136 élèves venant de 39 écoles différentes d'un peu partout au Québec ont eu la chance de participer au Parlement des jeunes à Québec. Cette activité a eu lieu pour la première fois en 2003. La simulation parlementaire en est donc à sa 15^e législature et ce n'est certainement pas sa dernière.

Cette simulation des travaux de l'Assemblée nationale permet aux élèves

de 3^e et 4^e secondaire de participer à une activité enrichissante où ils vivent les étapes du processus législatif. Elle permet aussi de débattre sur des sujets qui leur tiennent à cœur, et ce depuis 2003.

En 15 ans, le Parlement des jeunes a évolué et est devenu un grand évènement qui touche plusieurs adolescents de partout au Québec. De législature en législature, on peut facilement observer un élément de continuité flagrant, quelques sujets de projet de loi reviennent souvent à l'Assemblée, par exemple, l'éducation. On en-

tend souvent parler d'un ajout ou d'une modification d'un cours au niveau secondaire, de l'amélioration du taux de réussite scolaire dans les écoles ou de la prévention du décrochage scolaire, ce qui touche directement les élèves qui en débattent. Même cette année, le deuxième projet de loi porte sur la bonification financière des études professionnelles ou collégiales. De plus, le sujet de la santé et des habitudes de vies des jeunes et des mineurs québécois est revenu plus d'une fois. **(La suite en page 2)**

Pour un Québec fort et diversifié

par Mirabela Topaolo

Journaliste

Hier matin, à l'Assemblée nationale du Québec, le premier ministre Mikael Morin a prononcé son discours d'ouverture de la 15^e législature du Parlement des jeunes.

Le premier ministre a présenté son point de vue sur les trois projets de loi et sur le mandat d'initiative. La première mesure législative proposée par le gouvernement vise la mise en place de mesures pour offrir une meilleure intégration des immigrants dans les écoles secondaires. Selon monsieur Morin, l'intégration ne vient pas automatiquement avec l'immigration: « Même si le projet de loi numéro un ne vise pas à remodeler le système d'immigration, il aborde une question délicate : l'intégration des jeunes venus d'ailleurs », a affirmé le député de Roberval pendant son discours. Lors de la conférence de presse, le premier ministre

a rappelé l'idée d'établir des conseils pour permettre aux jeunes immigrants d'être en lien avec l'histoire et la culture québécoise.

Le gouvernement a également déposé un projet de loi concernant la bonification des études secondaires, professionnelles et collégiales.

D'après ses propos, ce projet de loi est une bonne voie vers une éducation accessible à tous et un Québec fort. Contrairement à M. Morin, Véronique Joly, la chef du deuxième groupe d'opposition, pense que ce projet manque de réalisme et qu'il faudra en discuter davantage durant les commissions.

Pour ce qui est du troisième projet de loi, qui concerne l'achat de fruits et légumes, M. Morin a déclaré que l'obésité est devenue un problème de santé publique et que nous devons encourager une saine alimentation des Québécois. Cependant, il croit que ce projet pourrait amener des pertes de profits chez les agriculteurs qui sont dans une situation difficile et que le gouvernement

doit s'assurer que les compagnies agricoles soient indemnisées. Sa vice-première ministre a aussi suggéré, pendant la conférence de presse, que les taxes sur les produits avec un taux de sel et de sucre élevé soient remises aux secteurs agroalimentaires.

Pour finir, le point de vue du premier ministre sur le mandat d'initiative concernant les commotions cérébrales chez les jeunes sportifs fut bref, mais concret. « En sait-on assez sur les impacts à long terme que celles-ci peuvent avoir? En fait-on assez pour prévenir et guérir? »

Ces questions nécessiteront de bonnes réflexions des députés chargés d'étudier le mandat d'initiative en commission parlementaire. Durant la conférence de presse, il a affirmé qu'il manquait des informations et qu'il faudrait élargir nos connaissances sur le sujet. Les travaux parlementaires se poursuivront tout au long de la journée, en ce vendredi 27 janvier 2017. ■

15 ans, ça se fête en grand ! (suite)

Comme exemple, en 2008, deux projets de loi touchaient ce domaine : la loi sur l'interdiction de la vente de boissons énergisantes aux mineurs et la loi favorisant la promotion des saines habitudes de vie chez les jeunes au Québec. La santé

et l'éducation sont donc deux causes qui touchent particulièrement les jeunes à travers les années.

Après 1849 participants provenant de 104 écoles secondaires différentes, la simulation parlementaire offre toujours l'opportunité d'expé-

rimer la vie de parlementaire au Québec. En espérant que nos jeunes continueront d'être intéressés par la politique de notre province longtemps ! ■

Les travailleurs de demain

par Samuel Brault
Journaliste

Hier, le gouvernement a déposé un projet de loi sur l'intégration des immigrants dans les écoles secondaires. L'attaché de Presse a obtenu une entrevue avec le parrain du projet, Nicolas Langevin, ainsi qu'avec la porte-parole de l'opposition officielle, Mme Sabrina Malouki.

L'idée de Nicolas Langevin vient du fait qu'il y a un grand nombre d'immigrants à son école. Certains ont des difficultés à s'intégrer, c'est pourquoi il croit qu'il est plus difficile pour eux de parler français et de s'adapter aux coutumes québécoises. Selon lui, ces problèmes d'adaptation peuvent les empêcher d'accomplir leur plein potentiel académique. D'ailleurs, selon Mme Éthier, enseignante de monde contemporain à l'école Notre-Dame-de-Lourdes, les deux facteurs qui influencent le plus l'intégration des nouveaux arrivants sont leur facilité à parler la langue du pays ainsi que le fait qu'ils puissent contribuer à la société en se trouvant un emploi.

Nicolas Langevin tient à rappeler que ces immigrants sont les travailleurs de demain et que nous avons besoin d'eux pour favoriser la croissance économique du Québec. De surcroît, la population est vieillissante, c'est pourquoi il croit que c'est tout à notre avantage de les intégrer en créant des comités responsables de l'intégration dans les écoles, à condition que 10% des

élèves de ces établissements soient des immigrants. Il se dit toutefois flexible sur ce pourcentage, et la porte-parole de l'opposition officielle compte bien apporter des changements afin que tous les immigrants puissent profiter de la même opportunité, peu importe leur proportion dans les établissements scolaires. Madame Malouki, quant à elle, croit que ce n'est pas dans les écoles avec 10% d'immigrants, mais plutôt dans celles avec 4% que l'on aurait besoin de ce projet.

Le comité d'intégration des écoles sera responsable de la mise en œuvre ainsi que de l'évaluation des mesures à prendre.

Chacun devra comporter au moins un membre de la direction, 3 enseignants, 3 élèves volontaires et un membre du comité de soutien de l'école. Il devra aussi écrire un guide pratique comprenant les grandes lignes des habitudes québécoises. Ce guide ne sera qu'un aide-mémoire.

Plusieurs amendements ont déjà été proposés par l'opposition, mais on peut s'attendre à de nouveaux ajouts soient faits d'ici la fin de la journée de vendredi. ■



© Samuel Brault

Nicolas Langevin,
parrain du projet de loi sur
l'immigration



© Samuel Brault

Sabrina Malouki,
porte-parole de l'opposition
pour le projet de loi sur l'im-
migration

Promouvoir l'éducation, mais à quel prix?

par Juliette Sauvignac

Journaliste

Hier après-midi, le sujet du décrochage scolaire a été abordé au Parlement des jeunes. Devant cet enjeu considérable, M. Joël Lacoste-Therrien a présenté son projet de loi visant à encourager les jeunes à poursuivre leur scolarité après l'obtention de leur diplôme d'études secondaires. Il souhaite, entre autres, offrir un crédit monétaire variant entre 550 et 1000\$ pour alléger le coût des études collégiales et professionnelles.

Ledit crédit sera financé par de nouvelles taxes imposées sur les boissons gazeuses, les gros lots de plus d'un million de dollars de Loto-Québec et les profits des sociétés d'État de statut provincial. En cas d'infraction, l'établissement scolaire en question se verra retirer le droit d'offrir ces subventions à leurs élèves.

M. Lacoste-Therrien est convaincu que son projet de loi aura non seulement un réel impact sur le décrochage scolaire, mais qu'il amènera aussi une responsabilisation chez les jeunes. L'initiative vise aussi à réduire les cas d'obésité au Québec. En effet, les boissons gazeuses et leur haute teneur en sucre et en sel

seraient l'une des premières causes de surpoids chez les jeunes. Toutefois, le parrain est ouvert à toutes les suggestions d'amélioration visant à bonifier son projet. Que ce soit pour modifier le montant du crédit ou élargir le public ciblé (pour l'instant, seuls les étudiants québécois sont touchés par la mesure gouvernementale), M. Lacoste-Therrien n'est fermé à aucune proposition.

Quant à la porte-parole de l'opposition officielle, Mme Anne-Frédérique Corbeil, celle-ci considère que le projet de loi n°2 est une excellente idée, bien que quelques précisions devront être apportées et certains articles, modifiés. En effet, celle-ci affirme que l'initiative de M. Lacoste-Therrien fait fi des cas

particuliers : les élèves ayant redoublé une ou plusieurs années, les immigrants, etc. De plus, Mme Corbeil se dit soupçonneuse quant à la réaction de la population face à l'ajout de nouvelles taxes. La chef de l'opposition officielle, Mme Laurence Bourgeois, nous a d'ailleurs fait part de ses réticences quant au financement des crédits monétaires et des mesures punitives lors des débats sur le discours d'ouverture. **(suite en p.5)**

« Plus tard, je vais vivre dans une société avec la jeunesse qui a été forgée aujourd'hui. »

- Joël Lacoste-Therrien



© Juliette Sauvignac

Promouvoir l'éducation, mais à quel prix? (suite)

Durant les séances, plusieurs suggestions de bonification intéressantes ont été déposées. Mme Maéva Potvin, députée de Saint-François, a d'ailleurs soulevé des points intéressants en affirmant que même en obtenant le crédit maximal de 1000\$, ce montant ne suffira qu'à couvrir l'achat de matériel scolaire pour une ou deux années, ce qui est grandement insuffisant. Cette dernière a aussi affirmé qu'il serait plus intéressant d'imposer des taxes sur des produits encore plus dévastateurs que les boissons gazeuses comme l'alcool et le tabac pour financer les crédits accordés aux étudiants.

Somme toute, le projet de loi de M. Lacoste-Therrien est controversé, mais mérite d'être considéré avec la plus grande attention. ■

Qu'est-ce qu'une société d'État?

Entreprises privées ou indépendantes qui sont l'entière propriété des gouvernements

Quelques exemples :

- Hydro-Québec
- Société des loteries du Québec (Loto-Québec)
- Société des alcools du Québec (SAQ)
- Investissement Québec
- Agence métropolitaine de transport (AMT)
- Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)
- Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)
- Société des Traversiers du Québec
- Société du Plan Nord
- Héma-Québec
- Caisse de dépôt et de placement du Québec
- Retraite Québec

Le savais-tu?

M. Joël Lacoste-Therrien a fondé le mouvement Ardent sur *Facebook*, visant à rapprocher le secondaire de son but initial : former les élèves à la vie d'adultes. Selon certaines statistiques, 30% des étudiants ne savent pas comment faire cuire un œuf et 70% des jeunes adultes sont incapables de recoudre un simple bouton. Le résultat? Nous ignorons comment payer nos taxes et avons tendance à commander et à commander de la nourriture malsaine à défaut d'avoir des connaissances générales en cuisine. La solution est pourtant simple : ramener les cours de finances, d'économie domestique et de cuisine. Préparer la jeunesse au monde extérieur n'a jamais été aussi important qu'aujourd'hui! ■



L'opposition s'affirme

par Méliane Quessy
Journaliste

Lors de la première séance à l'Assemblée nationale du Québec, la chef de l'opposition officielle, Madame Laurence Bourgeois, a fait part de sa position sur les trois projets de loi déposés par le gouvernement. De plus, lors d'une conférence de presse matinale, Mme Bourgeois nous a expliqué plus en profondeur sa vision de la motion portant sur le don d'organe.

La chef de l'opposition est « vraiment en faveur de cette motion-là », comme elle l'a affirmé lors de la conférence de presse de jeudi matin. « Ce projet de loi est fait pour que le don d'organe soit automatique » insista-t-elle en réponse à une question qui mettait en cause le refus de la famille du don des organes du défunt même si celui-ci n'avait pas fait part de

son refus du don de ses organes. Elle a aussi rajouté qu' elle sait que :

« des fois il y a des familles qui trouvent que c'est crève-cœur, mais ça sauve beaucoup de vies et le pourcentage de donneur est vraiment très bas. »

Elle pense aussi que si la famille est d'accord, il devrait y avoir un moyen d'instaurer le don d'organe automatique pour les mineurs. L'opposition est donc en faveur de l'obligation du don d'organe automatique, à moins que la personne décédée ait fait part de son refus en s'inscrivant dans un registre.

Mme Bourgeois est aussi en faveur de mesures ayant pour but une meilleure intégration des immigrants dans les écoles secondaires du Québec. Toutefois, elle apporterait une modification particulière. « Ce qui est bien de considérer là-dedans, c'est que ce ne sont pas tous les immigrants qui veulent nécessairement rentrer dans ce programme-là [...]. Il y en a qui aime rester dans leur culture et leur langue. Alors, je pense qu'il y aurait moyen de demander aux gens, tout simplement, au moment de leur arrivée ici si c'est cela qu'ils veulent » a-t-elle affirmé.

Enfin, l'opposition officielle partage la préoccupation gouvernementale pour la santé. « La loi sur l'achat des fruits et légumes amène vraiment cette valeur-là » a mentionné Mme Bourgeois tôt hier. C'est pourquoi l'opposition appuie le gouvernement dans ce projet. Tout au long de la conférence de presse, Mme Bourgeois insistait sur son désir de voir un Québec « assez ouvert d'esprit ».



© Méliane Quessy

Nous sommes l'avenir du Québec

par Céleste Pépin
Chroniqueuse

Avec la simulation parlementaire qui a débuté hier matin, à 9h05, nous avons compris, adultes comme jeunes, que les étudiants d'aujourd'hui sont la politique de demain.

On chiale constamment sur les doigts collés aux cellulaires des jeunes, leurs yeux rivés sur les télévisions, leur addiction aux médias, aux pubs, à la technologie. On parle et parle des défauts de notre génération, mais on n'explique pas les efforts qu'on doit faire pour les erreurs que ceux avant nous ont commises. Comment fait-on pour gérer une société détruite par nos ancêtres, piétinée par des décisions insensées qui ont pourtant déjà eu du sens? On doit vivre dans une économie en miettes, un environnement pollué. On manque de ressources naturelles, on oublie des enjeux importants. Le changement climatique, ce n'est clairement pas un mythe, alors pourquoi faire comme si ça n'existait pas? On traite les femmes comme des déchets, on traite les différences comme des maladies qu'on se devrait de soigner.

Il est impossible de se développer en tant qu'adolescent dans une société aussi fermée d'esprit. Nos cerveaux sont bourrés de valeurs et de pensées arriérées, dès notre plus tendre enfance. C'est difficile, se sortir de tout ça, de ces opinions qui ne nous reflètent pas,

mais quand vient le temps de faire entendre sa voix, on nous dit de nous rasseoir. Je crois que c'est le moment d'améliorer notre situation.

Chaque changement majeur commence d'abord et avant tout avec l'éducation des jeunes. On met de la pression sur les jeunes, on les pousse jusqu'aux

troubles mentaux, pour qu'ils excellent à l'école. Sauf que, le secondaire, c'est plus qu'un 98% dans un cours de mathématiques et une moyenne parfaite en français. C'est plus que des rapports de laboratoires qui se finissent à deux heures du matin un mardi soir, ou bien une présentation orale en anglais d'une durée de 25 minutes.

Le secondaire, c'est se découvrir en tant que personne et en tant que citoyen.

C'est s'ouvrir sur le monde, les différentes cultures, les différentes langues. C'est voyager, comprendre nos origines. C'est s'engager auprès de notre communauté, c'est redonner, c'est apprendre à connaître ses limites, mais aussi essayer de sortir de sa zone de confort. C'est être capable de s'exprimer, se débrouiller en connaissances générales. C'est s'impliquer dans son milieu scolaire, comprendre le fonctionnement du vrai monde adulte qu'on trouve si terrifiant. Comment voulez-vous, vous, personnes des générations précédentes, être en mesure de pouvoir nous faire confiance, si vous ne nous offrez pas les outils nécessaires pour prendre notre avenir, et celui de notre pays, en main? ■



Commotions cérébrales : Tout un choc

par Céleste Pépin

Journaliste

Hier soir, à 18 h 30, lors de la commission parlementaire sur l'étude du mandat d'initiative, le porte-parole du projet, des experts et les députés se sont exprimés sur les commotions cérébrales chez les jeunes sportifs en suivant les trois volets d'un programme.

Qu'est-ce qu'une commotion cérébrale ? Peu de gens connaissent réellement les signes ou bien même la définition d'une commotion cérébrale. Lors d'une commotion cérébrale, les fibres nerveuses* sont endommagées et le cerveau est déformé, ce qui amène plusieurs symptômes, tels que la confusion, les étourdissements, l'amnésie, les bourdonnements d'oreilles et les maux de tête. Entre 200 000 et 300 00 jeunes Canadiens sont touchés par cette blessure lors d'une saison

sportive. Le premier ministre, M. Mikaël Morin, la chef du 2^e groupe d'opposition-Mme Véronique Joly et le porte-parole, M. Idir Karim, se sont tous prononcés sur le mandat d'initiative lors de conférences de presse, d'entrevues et de la commission parlementaire. Ils ont discuté en profondeur d'un besoin pressant de sensibilisation auprès des jeunes, des intervenants scolaires, des entraîneurs, des parents et plus par rapport aux commotions cérébrales.

On parle de protocoles obligatoires], une liste de démarches qui expliquent le fonctionnement à la suite d'une commotion cérébrale, du côté du 2^e groupe d'opposition, un pour les hommes, et un pour les femmes. De plus, la morphologie différente des deux sexes mérite une étude supplémentaire pour s'assurer que les méthodes à suivre soient adaptées à tous. La chef du 2^e groupe, Mme Joly, croit qu'il

serait essentiel de mettre au point des suivis à compléter après une commotion cérébrale en s'inspirant de la réglementation en Ontario.

L'argent est un argument important dans le débat. Certains pensent que les budgets des écoles secondaires privées les aideraient à embaucher des entraîneurs sportifs plus compétents et à payer pour des conférences, ou pour la création d'un cahier qui décrirait le protocole à suivre en cas de blessure. D'autres estiment que, peu importe le statut de l'école, publique ou privée, l'implication des athlètes et des entraîneurs est le point décisif.

Malgré les différentes opinions sur les solutions qui se proposent aux participants, tous peuvent s'entendre pour dire que les commotions cérébrales chez les jeunes sportifs sont un enjeu qui se doit d'être écouté plus attentivement. ■

Les sciences et toi, ça ne fonctionne pas ?

Une fibre nerveuse, c'est le prolongement des neurones, c'est-à-dire les cellules que l'on retrouve dans le cerveau.



© Céleste Pépin

Portrait de madame Marie Malavoy

par **Sophy-Anne Brière**
Journaliste

Hier, le jeudi 26 janvier 2017, le journal L'Attaché de presse a eu la chance de s'entretenir avec madame Marie Malavoy, ancienne parlementaire à l'Assemblée nationale, afin d'en apprendre davantage sur sa carrière politique.

Mme Malavoy a été députée de Sherbrooke de 1994 à 1998 et députée de Taillon de 2006 à 2014 au sein du parti québécois. De plus, elle a été ministre de la Culture et des Communications en 1994 et ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport de septembre 2012 à avril 2014. Elle a été présente dans le cadre de la cérémonie d'ouverture où elle a procédé à l'ouverture du Parlement des jeunes.

Enseignante de formation, Mme Malavoy a occupé un poste de professeure à l'Université de Sherbrooke lorsqu'elle a décidé de faire le grand saut en politique. Lors de son premier mandat, elle a porté à bout de bras le projet de loi sur l'équité salariale, qui fêtait d'ailleurs ses 20 ans l'année dernière. Selon elle, ce projet de loi reste sa plus grande réalisation, puisqu'à son avis il est encore un modèle en Amérique du Nord.

Après une absence de 8 ans, Mme Malavoy a décidé de faire un retour politique comme députée de Taillon en 2012, elle a par la suite été



nommée ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Le rôle de ministre a été celui qu'elle a le plus aimé puisqu'elle avait désormais les ressources et le pouvoir de changer les choses. C'est entre autres dans ce rôle qu'elle a instauré la maternelle à partir de 4 ans pour les enfants vivant en milieu défavorisé.

nommée ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Le rôle de ministre a été celui qu'elle a le plus aimé puisqu'elle avait désormais les ressources et le pouvoir de changer les choses. C'est entre autres dans ce rôle qu'elle a instauré la maternelle à partir de 4 ans pour les enfants vivant en milieu défavorisé.

Enfin, lorsqu'on lui demande quelle importance elle accorde aux jeunes qui s'intéressent à la politique, elle répond qu'elle trouve cela capital et en même temps que cela la réconforte. Mme Malavoy s'explique en disant qu'au cours des sept campagnes électorales qu'elle a vécues, elle a dû aller frapper à plusieurs portes et elle trouvait cela décevant de constater que plusieurs personnes ne s'intéressaient aucunement à la politique. C'est pourquoi elle se réjouit de voir que quelques jeunes ont encore la politique à cœur et qu'une

relève sera présente dans les générations futures. ■

Madame Malavoy en chiffres

Née le 23 mars 1948

En 1971, elle a obtenu son diplôme en service social

En 1975, elle a complété sa maîtrise en service social

Vice-Présidente du parti Québécois de 2000 à 2005

12 ans à titre de députée

25 ans en tant qu'enseignante

Les légumes et la santé ont un prix!

par **Dorothée Girard**
Journaliste

Le 26 janvier 2017, M. Jules Labrecque, député de à l'Assemblée du parlement des jeunes, a déposé un projet de loi sur le coût des fruits et des légumes. La majorité des députés pensent que la loi est une bonne initiative, mais une partie d'entre eux ont relevés les nombreuses lacunes que comporte le projet de loi.

L'augmentation des prix en 2016 avait forcé 27% de la population canadienne à réduire sa consommation de végétaux en passant par des alternatives moins chers, mais plus couteuses du point de vue de la santé. Le projet de loi vise à changer ces habitudes alimentaires en réduisant de 30% le coût des fruits et des légumes et en augmentant de 20% le prix des produits riches en sucre et en sel.

M. Labrecque estime que la loi permettra de réduire la hausse des problèmes de santé lié à la consommation de produits riches en sucre et en sel. Il espère qu'elle permettra de sauver les 1.9% de la population qui meurent du diabète et d'autres maladies semblables chaque année et les 3.5 millions de dollars utilisés pour lutter contre des maladies liées à la malnutrition et de les réinvestir dans des projets qui profiteront à tout le monde. «Imaginez, il nous serait possible de couvrir l'ensemble des frais de construction du pont Champlain», donne-t-il comme exemple.

Selon lui, il est plus facile de faire changer les habitudes de la population si cela vient d'elle-même. L'augmentation du coût des aliments néfastes pour la santé et la réduction du cout des végétaux favorisera l'achat de produits sains. Ces mesures couvriront tous les commerces (épiceries, restaurants, magasins, etc.) dont les ventes ne

rapportent par plus de 10 000\$ par année. Encore une fois, la tentation de la malbouffe sera désamorcée par le prix.

«C'est un très beau message que l'on peut envoyer», a dit Mme Leyne Merrouche députée de Charlesbourg et porte-parole de l'opposition, lors d'une entrevue. Elle pense cependant qu'une réduction de 30% serait beaucoup trop draconienne. Comme la marge de profit moyen sur les fruits et les légumes est entre 0.4 et 3%, la réduction prévue ferait perdre 27% des profits aux commerçants. Comme certains députés l'ont fait remarquer, un manque de profits mettrait de la pression sur les agriculteurs et ferait fermer les commerces. M. Labrecque, quant à lui, pense que l'augmentation du prix des produits sucrés ou salés comblera une partie de la perte de profits. ■



PARLEMENT DES JEUNES

2^e opposition officielle : un accueil mitigé des projets de loi

par Laetitia Arnaud-Sicari
Journaliste

Hier, lors de l'ouverture officielle du Parlement, la chef de la 2^e opposition, madame Véronique Joly, a prononcé un discours enflammé sur les trois projets de loi. Parmi les trois initiatives gouvernementales, la loi sur l'intégration des immigrants dans les écoles serait la seule à laquelle elle donnerait son plein accord.

Mme Joly, qui est aussi députée de la circonscription de Borduas, trouve que le projet de loi est très prometteur et optimal. Toutefois, elle ne semble pas être préoccupée par la sauvegarde de la langue française dans notre province devant la venue des immigrants et de l'anglicisation du Québec.

À propos de la bonification des études post-secondaires, Mme Joly n'a pas voulu éclaircir son

point de vue sur ledit projet de loi lors de la conférence de presse d'hier matin. Elle a préféré faire valoir sa voix lors de l'adoption de principe du deuxième projet de loi, un peu plus tard dans la journée. Au débat, on a pu enfin voir de quel côté se positionnait la chef. Le verdict est alors tombé: cette dernière soutient le crédit monétaire pour les jeunes finissants et finissantes, mais elle a toutefois une réserve à l'égard de cette initiative gouvernementale. Elle affirme que, pour le collégial, la bonification servirait uniquement à payer l'accès aux écoles privées tandis qu'au public, le système serait sans faille une alternative pour la réussite des étudiants.

Selon Mme Véronique Joly, la loi sur les fruits et légumes présentée

par le député Jules Labrecque, de l'opposition officielle, est irréaliste. D'ailleurs, la chef de la deuxième opposition soutient son argument en affirmant que ce ne sont pas tous les types de sucre qui ont des effets néfastes sur notre santé. Ce fait compliquerait alors les choses pour l'entrée en vigueur de ce projet de loi.

D'après la chef de la 2^e opposition, les trois projets de loi manqueraient tous un ingrédient commun fondamental pour leur réussite : du réalisme. Mme Joly croit en une plus large conscientisation des jeunes afin de construire un meilleur avenir. ■



© Laetitia Arnaud-Sicari

Un mot, un mouvement : le féminisme

par Mirabela Topalo
Chroniqueuse

Le féminisme. Ce mot, ce mouvement, duquel on entend parler depuis plus de 100 ans. C'est en 1917 que les femmes ont finalement obtenu le droit de vote au Canada.

Cependant, elles le réclamaient depuis bien avant. Il y a un siècle, les femmes ont finalement été considérées comme des êtres humains aptes à voter et à choisir l'avenir de leur pays. Oui, leur pays. Car sans elles, nous ne serions pas nés. Sans elles, bâtir

le pays dans lequel nous vivons aujourd'hui n'aurait été qu'un échec.

Mais ne nous attardons pas sur les femmes au Canada, pensons aux femmes du monde entier.

Bien sûr, les valeurs se différencient de pays en pays, cependant, l'égalité

en est une qui n'en fait pas souvent partie.

Prenons en exemple les États-Unis, des discussions concernant l'avortement ne sont menées que par des hommes. Pourquoi ne pas laisser les femmes s'intégrer dans ce qui les concerne? De plus, le président

des États-Unis, Donald Trump a récemment signé un décret qui interdit le financement d'ONG (organisation non-gouvernementale) qui soutiennent l'avortement, deux jours suivant le «Women March». Selon moi, c'est une attaque aux valeurs des femmes et je crois que celles-ci n'ont pas la volonté de retourner des années en arrière.

Par ailleurs, certains pays et cultures ont tendance à dégrader et discriminer les femmes. Pensons à l'inégalité hommes/femmes en Chine. Depuis toujours, ces dernières représentent un fardeau dans la famille contrairement aux garçons qui eux, sont une meilleure option pour faire avancer le développement du pays. Depuis la poli-

tique de l'enfant unique, l'avortement reste encore très présent en raison du sexe de l'enfant. Beaucoup de petites filles sont abandonnées, vendues ou tuées à leur naissance. Et par la suite, on ose dire que le corps de la femme n'est pas considéré comme un objet sexuel.

Ce ne sont pas que des mots écrits sur du papier, mais des actions commises par des personnes sans cœur. Puis quand on débat sur ce sujet, ce ne sont pas que des discussions, mais une inégalité sociale qui prend une place immense dans certains modes de vie. ■



Le mur de la gloire

1. «...avant de partager mes valeurs, je veux être sûre que tout le monde me respecte.»

Laurie L'Archevêque-Girard, député de St-Laurent

2. «L'intégration, ça ne se fait pas avec une loi, ça se fait avec le cœur!»

Jessica Bédard, député de St-Jérôme

3. «Les immigrants viennent ici pour les mêmes raisons que nous,[...]se promener sans se faire voler.»

Maria Fernanda Sevillano Velez, député de Mirabel

4. «On a assis l'immigrant sur une chaise pis on lui a dit euh... Bonne journée, fais-toi plein d'amis!»

Mathieux Carrier, député de Hull

5. «Je lègue maintenant la parole à la député de chevaux... euh Chauveau, scusé!»

Sophie St-Pierre, Présidente

6. «...n'agissons pas comme les gens qui veulent construire des murs.»

Joël Lacoste-Therrien, député de Robert-Baldwin

Vox Populi : Le sondage du Parlement des Jeunes

Qu'allez-vous retenir de votre expérience au Parlement des Jeunes?

« La beauté des lieux, les rencontres.»

Laurence Bourgeois

«Les expériences enrichissantes sur le portrait de la démocratie»

Philippe Laurent

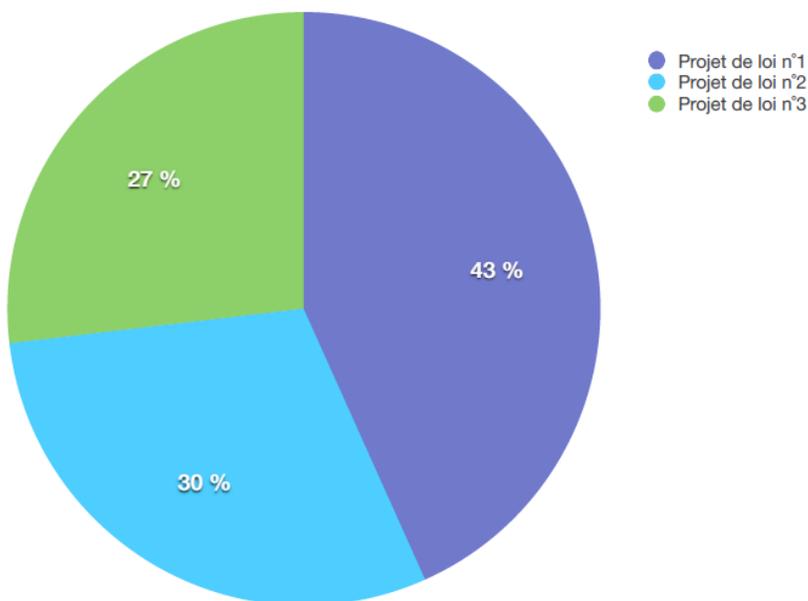
«Les commissions parlementaires, pouvoir échanger nos idées»

Sabrina Malouki

«Être dans l'assemblée et rencontrer du nouveau monde.»

Juliette Tardif

Quel projet de loi vous tient le plus à cœur?



Le commencement d'une nouvelle ère

par Laetitia Arnaud-Sicari

Chroniqueuse

Lorsque nous revenons de l'école, nous, les jeunes, que faisons-nous, principalement? Est-ce que nous lisons, regardons l'actualité, plus particulièrement la section portant sur la politique et les enjeux internationaux? Relaxons-nous sur nos appareils électroniques en faisant défiler notre fil d'actualité Facebook, Instagram et celui des autres réseaux sociaux sans aucun but? La plupart d'entre nous vont certainement répondre par la deuxième option. En d'autres mots, nous préférons miser notre énergie sur des vidéos drôles, des statuts futiles et de mise en ligne de nouvelles photos de profil plutôt que de développer notre sens critique et démocratique.

Pourtant, nous devons mettre l'accent sur la politique, surtout avec la panoplie de crises qui fait rage actuellement, comme en Syrie. Malheureusement, ces multiples problématiques, qui nous chavirent, sont en train de façonner notre société. Bien évidemment, nous, les jeunes, sommes tout simplement jeunes. Les problèmes dans le monde sont causés par des adultes assoiffés de pouvoir et d'argent, contrôlés par des êtres sans cœur qui veulent nous diviser plutôt que de nous rassembler (je ne vous vise surtout pas, Monsieur Trump). Bien évidemment, nous devrions donc nous avouer vaincus et suivre le courant de la haine.

Et si nous n'étions pas si désarmés ?

Effectivement, nous tenons le futur entre nos mains. Celui-ci s'émiette de notre emprise, petit par petit, par manque d'actions. Cette réalité est si poignante puisque la politique est prise à la légère. Certes, nous pouvons faire une différence en donnant un nouveau souffle à la politique. D'ailleurs, nous sommes armés avec une ouverture d'esprit que, autrefois, les générations qui nous ont précédés ne possédaient pas. Nous devons donner un réel sens à la démocratie.

Alors, si nous tenons tant à ne pas être dirigés par des gens autoritaires qui ont seulement en tête, des signes du dollar (encore, je ne vous visais certainement pas, Monsieur Trump), nous devons agir immédiatement. Nous devons faire fleurir notre imagination si idolâtrée, mais à la fois oubliée par les adultes. Je pense que nous devons donner un nouveau tournant à l'humanité en nous attaquant de prime abord à la politique. Manifestons, écrivons des projets de loi avant-gardistes, fabriquons des objets qui vont aider au bien-être des gens. Nous sommes capables de faire de tels exploits puisque nous sommes ici, tous motivés par la démocratie, à la 15e édition du Parlement des Jeunes. ■



© Bibliothèque de l'Assemblée nationale

L'équipe de *L'Attaché de presse*



Méliane Quessy
Académie Antoine-Manseau



Mirabela Topalo
École secondaire Lucille-Teasdale



Sophy-Anne Brière
Collège Rivier



Juliette Savignac
Pensionnat du Saint-Nom-de-Marie



Dorothée Girard
Cité étudiante Roberval



Samuel Brault
Collège Notre-Dame-de-Lourdes



Céleste Pépin
École d'éducation internationale de Lava



Laetitia Arnaud-Sicari
Académie Lafontaine